

Unité Mixte de Recherche SMART - LERECO

Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires

4, allée Adolphe Bobierre,
CS 61103, 35011 Rennes cedex
France
Tél. : + 33 0 (2) 23 48 53 82
Fax : + 33 0 (2) 23 48 53 80

<https://www6.rennes.inrae.fr/smart>

Offre de thèse en économie agricole

1. Titre

Organisation du travail et décision de mise en œuvre de pratiques alternatives aux pesticides dans les exploitations avec élevage

Mots clés : travail, élevage, adoption, innovation

2. Présentation du sujet

Contexte régional

Le projet FAST (lauréat de l'appel à projets « *Cultiver et Protéger autrement* » de l'ANR) a pour ambition de **fournir aux politiques publiques des solutions concrètes à la sortie de pesticides**, solutions testées à l'aide d'études d'impact : d'une part grâce à des expériences de terrain et des expériences de recherche-action, et d'autre part grâce à des modèles simulant ex-ante les impacts de ces solutions sur les exploitations et les marchés. Le projet de thèse s'inscrit dans l'un des axes de ce projet. Plus particulièrement, dans le contexte régional de la Bretagne, la sortie des pesticides ne peut s'envisager, dans les exploitations avec élevage, sans questionner les ateliers de production animale. La mise en place de solutions alternatives aux pesticides présente des enjeux spécifiques et complémentaires de ceux que l'on rencontre dans les territoires spécialisés en production végétale.

Question de recherche

Le doctorat vise à étudier la place de l'organisation du travail dans la décision des agriculteurs qui souhaitent ne plus utiliser de pesticides. Le travail, en tant que facteur pouvant freiner ou accélérer les innovations, est à ce jour peu exploré dans la littérature scientifique de l'économie agricole. Pourtant, par son coût, son abondance (ou sa rareté) et sa qualité, c'est un élément central pour l'évolution des techniques de production (Hayami & Ruttan, 1971). La sortie progressive et programmée des pesticides implique sans doute la mise en place de techniques de production plus intensives en travail mais aussi en capital humain lorsque ces nouvelles techniques conduisent à la re-conception de systèmes de culture. Or, dans les exploitations avec élevage, une partie importante de la ressource en travail peut être allouée à l'atelier animal via le travail d'astreinte (comme la traite, le soin aux animaux), ce qui réduit les possibilités de réallocation du temps de travail à l'atelier végétal (Servière et al., 2019). Le doctorat vise, via une modélisation microéconomique d'exploitations, à hiérarchiser les leviers guidant la sortie des pesticides. Les leviers envisagés pourront être productifs (recombinaison des choix productifs), techniques (nouvelles conduites culturales et zootechniques), ou collectifs et organisationnels (réseaux, accompagnement).

Démarche envisagée

Dans la thèse, nous proposons de conduire un travail en trois étapes. Tout d'abord, il s'agira d'une étape couplant une étude bibliographique et des groupes de discussion pour identifier et mieux comprendre les leviers à la sortie des pesticides dans les exploitations avec élevage. Dans un deuxième temps, il s'agira de conduire, via une expérience de choix auprès d'un large échantillon d'agriculteurs

bretons, un travail de quantification de la hiérarchie entre ces leviers, en s'appuyant sur les préférences exprimées par les agriculteurs. Dans un troisième temps, un travail de modélisation microéconomique permettra de simuler le comportement de différents profils d'agriculteurs tels que ceux identifiés à l'étape précédente et d'envisager différentes voies de sortie des pesticides, selon l'évolution des marchés et de la réglementation. L'ensemble doit contribuer à renseigner les décideurs publics et privés sur des solutions concrètes à la sortie des pesticides et sur leurs impacts économiques.

Ce travail sera valorisé au travers de plusieurs articles scientifiques dans des revues internationales à comité de lecture et de la participation à des congrès internationaux.

Au niveau régional, le/la doctorant.e sera amené.e à travailler avec des acteurs de terrain (organisations d'agriculteurs, coopératives, chambres d'agriculture), partenaires de l'Institut Agro - Agrocampus Ouest, afin de cibler le terrain d'étude.

3. Encadrement de la thèse

Direction : Pr. Aude Ridier ([UMR SMART-LERECO](#))

Co-encadrement : Carole Ropars-Collet ([UMR SMART-LERECO](#)), Matthieu Carof ([UMR SAS](#)), Anne Lise Jacquot ([UMR PEGASE](#))

Le/la doctorant.e bénéficiera d'un environnement scientifique de qualité, grâce aux enseignantes-chercheuses travaillant sur l'économie de l'exploitation agricole, la microéconomie et la modélisation bioéconomique (UMR SMART-LERECO), et aux enseignants-chercheurs travaillant sur les systèmes agricoles à faible niveau d'intrants (UMR SAS) et sur l'organisation du travail en élevage (UMR PEGASE).

Le/la doctorant.e interagira particulièrement avec les autres chercheurs de SMART-LERECO, et participera aux séminaires externes bi-mensuels de l'unité. Par ailleurs, il/elle participera aux animations scientifiques, comme les séminaires en économie de la production ou les séminaires annuels organisés entre l'UMR SMART-LERECO et l'UMR CREM.

Le/la doctorant.e participera, au cours de son travail de thèse, à des conférences nationales et internationales, comme par exemple, le « PhD workshop » de l'association européenne des économistes agricoles (EAAE) ou l'association européenne des économistes de l'environnement et des ressources (EAERE).

4. Candidature

Les candidats intéressés doivent envoyer leur candidature à aude.ridier@agrocampus-ouest.fr avant **le 15 juin 2021**. La candidature doit comporter une lettre de motivation, un CV avec les coordonnées de contact, le nom d'une personne référente pouvant être contactée, le mémoire de Master 2 et le rang de classement, les articles publiés s'il y en a.

Un diplôme de Master en économie agricole, en économie quantitative et appliquée ou un diplôme d'agroéconomiste est attendu. Une bonne connaissance et un intérêt pour le secteur agricole sont souhaités.

La thèse démarrera le 1^{er} octobre 2021